

OP3FT ANNUAL FINANCIAL STATEMENT 2014

Published by the OP3FT, the non-profit organization whose purpose is to hold, promote, protect and ensure the progress of the Frogans technology, in the form of an open standard for the Internet, available to all, free of charge.

In compliance with Article 23 of its Bylaws, the OP3FT has prepared a financial statement, consisting of a balance sheet and a revenue and expenses statement for its third accounting period beginning on January 1, 2014 and ending on December 31, 2014.

The OP3FT Annual Financial Statement 2014 was adopted on June 5, 2015 and approved on June 29, 2015 by the OP3FT Board of Directors. The Statutory Auditor's report is dated June 29, 2015.

This document includes a presentation of the OP3FT Annual Financial Statement 2014 as well as, in French, the balance sheet, the revenue and expenses statement and the Statutory Auditor's report.

This document is published and archived on the OP3FT's Web site, at the following permanent URLs (Uniform Resource Locators):

- in English: <https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html>
- in French: <https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html>

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN: 750 584 864 – *Numéro d'annonce JOAFE* n°11 dated March 17, 2012: 1540

PRESENTATION

The OP3FT Annual Financial Statement 2014 is characterized by the following:

Balance sheet total:	932,586 euros
Endowment revenues:	1,800,000 euros
Result for the period:	-115,797 euros

Significant events of the accounting period

The OP3FT's resources for the financing of its public-interest mission are constituted exclusively by the revenues of its endowment.

The OP3FT did not receive any lifetime gifts stemming from public generosity.

The OP3FT refrains from any for-profit activity, even secondary. Consequently, no revenue from profit-making activities, nor compensation for services provided, may add to the OP3FT's resources.

Accounting methods and rules

The OP3FT Annual Financial Statement 2014 has been prepared and presented in accordance with the provisions of regulation 99-01 of the Accounting Regulatory Committee (CRC) relative to accounting guidelines for associations and foundations in France.

Depreciation is calculated using the straight-line or declining balance method, depending on their estimated useful lives:

Concessions and licenses:	1 to 3 years
Patents and graphic creation:	5 years
Installations/fixtures and fittings:	5 years
Office equipment and computers:	1 to 3 years
Furniture:	2 to 4 years

Analysis of the balance sheet

Assets break down as follows:

- Other intangible assets (patents): 64,568 euros
- Other tangible fixed assets (IT hardware): 27,474 euros
- Other financial assets (deposit for premises rented): 15,652 euros
- Accounts receivable and related accounts (royalties for the operating license of the Frogans Core Registry for the months from September 2014 to January 2015): 750,000 euros
- Cash and cash equivalents: 51,355 euros

Equity and liabilities break down as follows:

- Equity: 305,854 euros
- Result for the period (deficit): -115,797 euros
- Debts to suppliers and related accounts (including invoices not received): 350,888 euros
- Other liabilities (paid leave and payroll taxes): 125,455 euros
- Deferred revenues (royalties for the operating license of the Frogans Core Registry for the month of January 2015): 150,000 euros
- Deposit (Letter of Credit for ICANN): 18,000 US dollars

As of December 31, 2014, the OP3FT had not bank debts.

Analysis of the revenue and expenses statement

Revenues:

- Endowment revenues (derived exclusively from the operating license of the Frogans Core Registry): 1,800,000 euros

Operating expenses break down as follows:

- External services (independent contractors intervening in works related to the progress of the Frogans technology, rental of premises): 567,272 euros
- Other External services (independent contractors intervening in works related to the promotion and protection of the Frogans technology, as well as services for legal, accounting and social matters): 773,946 euros
- Taxes, duties and similar payments (other payroll taxes, property): 34,928 euros
- Wages and salaries: 480,102 euros
- Payroll taxes: 224,472 euros

OP3FT

Fonds de dotation Loi du 4 août 2008

**6, square Mozart
75 016 PARIS**

SIRET N° : 750 584 864 00011

BILAN
ET
COMPTE DE RESULTAT
AU
31 DECEMBRE 2014

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	4 272	3 052	1 219	2 442	- 1 223	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	87 440	22 872	64 568	53 693	10 875	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	76 552	49 078	27 474	38 108	- 10 634	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 652		15 652	15 652		
TOTAL (I)	183 916	75 002	108 914	109 895	- 981	
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes				1 600	- 1 600	
Créances usagers et comptes rattachés	750 000		750 000	600 000	150 000	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs				2 403	- 2 403	
. Personnel						
. Organismes sociaux				6 343	- 6 343	
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres				1 974	- 1 974	
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	51 355		51 355	44 872	6 483	
Charges constatées d'avance	22 317		22 317	29 190	- 6 873	
TOTAL (II)	823 672		823 672	686 382	137 290	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 007 587	75 002	932 586	796 278	136 308	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	421 650	217 244	204 406
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-115 797	204 406	- 320 203
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (comodat)			
TOTAL (I)	305 854	421 650	- 115 796
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	389		389
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	350 888	167 788	183 100
Autres	125 455	56 839	68 616
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	150 000	150 000	
TOTAL (IV)	626 732	374 627	252 105
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	932 586	796 278	136 308
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'exploitation						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Revenus de la dotation			1 800 000	1 800 000		0,00
Reprise de provisions						
Transfert de charges			215 477		215 477	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 015 477	1 800 000	215 477	11,97
Total des produits d'exploitation (I)			2 015 477	1 800 000	215 477	11,97
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)						
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 015 477	1 800 000	215 477	11,97
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-115 797		- 115 797	N/S
TOTAL GENERAL			2 131 274	1 800 000	331 274	18,40

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 635	11 909	726	6,10
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	4 048	5 150	- 1 102	-21,40
Services extérieurs	567 272	446 173	121 099	27,14
Autres services extérieurs	773 946	448 451	325 495	72,58
Impôts, taxes et versements assimilés	34 928	40 291	- 5 363	-13,31
Salaires et traitements	480 102	415 664	64 438	15,50
Charges sociales	224 472	188 794	35 678	18,90
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	33 870	38 847	- 4 977	-12,81
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	2 131 274	1 595 279	535 995	33,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		315	- 315	-100
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)		315	- 315	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 131 274	1 595 594	535 680	33,57
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		204 406	- 204 406	-100
TOTAL GENERAL	2 131 274	1 800 000	331 274	18,40
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
Total				

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 932 585,57 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -115 796,86 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

La déclaration de création du Fonds de dotation OP3FT a été publiée le 17 mars 2012 au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (JOAFE n°11) de la République Française, sous le numéro 1540.

Le Fonds de dotation OP3FT a été créé avec une dotation initiale apportée à titre gratuit et irrévocable par le Fondateur. Par ce fait, elle n'a pas été valorisée dans les comptes du Fonds de dotation.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les ressources du Fonds de dotation OP3FT pour le financement de sa mission d'intérêt général sont exclusivement constituées par les revenus de sa dotation.

Le Fonds de dotation OP3FT n'a pas reçu de dons manuels issus de la générosité publique.

Le Fonds de dotation OP3FT s'interdit toute activité lucrative, y compris accessoire. Aucun produit d'activité ni aucun produit de rétribution pour services rendus ne vient donc alimenter les ressources du Fonds de dotation OP3FT.

Les droits sur la demande PCT publiée sous le WO 2010/115744 ont été perdus au Japon, Chine, Corée du Sud et Inde suite à une erreur de délai commise par un cabinet de conseils en propriété industrielle. A ce titre le fonds de dotation OP3FT a perçu une indemnité de 200 000 €, comptabilisée en transfert de charge à la clôture de l'exercice.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

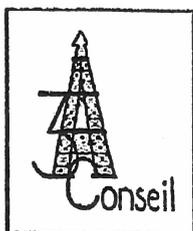
Concessions, licences	1 à 3 ans
Brevets et création graphiques	5 ans
Installations/ agencements divers	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
Mobilier	2 à 4 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OP3FT
Fonds de dotation loi du 4 aout 2008
6, square Mozart
75016 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014



3 A CONSEIL

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 PARIS Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E-mail : info@3a-conseil.fr
S.A. au capital de 56 000 Euros - R.C. Paris B 383 335 007

OP3FT
Fonds de dotation loi du 4 août 2008
6, square Mozart
75016 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

000 0 000

Aux administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 5 juin 2015. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 29 juin 2015

SA 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Marc de Salinelles
Président du conseil d'administration